

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France

Veolia Propreté va collecter et valoriser les déchets de mobilier usagé dans 53 départements

Paris, 3 avril 2014 – Veolia vient de remporter, pour le compte de l'éco-organisme Eco-mobilier, un appel d'offres lancé sur l'ensemble du territoire national sur la collecte et la valorisation de mobilier usagé dans 53 départements français. Ce succès positionne Veolia en tant qu'acteur de référence de cette nouvelle filière de valorisation, véritable opportunité de croissance de l'économie circulaire.



Le Grenelle de l'Environnement a décidé en 2012 de la mise en place d'une filière responsabilité élargie du producteur (REP) sur les déchets d'éléments d'ameublement (DEA). Celle-ci permet d'organiser la collecte, le recyclage et la valorisation de ce nouveau marché qui représente 1,7 million de tonnes de produits mobiliers en fin de vie sur tout le territoire français, soit l'équivalent de 170 Tour Eiffel.

Ce nouveau contrat renforce le positionnement de Veolia Propreté France en tant qu'acteur de référence disposant d'outils industriels adaptés et présents sur l'ensemble du territoire (Centres de Tri Haute Performance) pour répondre aux objectifs des éco-organismes sur la récupération des flux et la valorisation des déchets d'ameublement.

Pour le compte d'Eco-mobilier, Veolia va collecter et valoriser le mobilier usagé dans 53 départements français, soit environ 40% de ce nouveau marché.

Traiter 400 000 tonnes de mobilier à terme

Dans le détail, les matériaux (bois, métaux, plastiques et mousses) seront principalement séparés dans les centres de tri haute performance exploités par Veolia à Ludres, Rouen et Nice.

D'ici à fin 2015, près de 260 000 tonnes de déchets d'ameublement seront ainsi traités et valorisés par Veolia, et, à terme, 400 000 tonnes. Une partie des matériaux sera recyclée sous la forme de matières premières secondaires, une autre entrera dans la production de combustible solide de récupération (CSR*) ou sera valorisée énergétiquement.



« Ce contrat illustre la capacité de Veolia Propreté à évoluer d'opérateur de service à producteur de ressources », précise Bernard Harambillet, directeur général de Veolia Propreté France. « Aux côtés d'Eco-mobilier, nous sommes engagés sur une voie ambitieuse et responsable : atteindre 80% de valorisation globale des déchets d'ameublement à fin 2017. Un challenge placé sous le signe de l'économie circulaire ».

CSR* : combustibles solides préparés à partir de déchets non dangereux destinés à être valorisés énergétiquement dans des installations d'incinération ou de co-incinération

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le référent mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 200 000 salariés*, le groupe apporte des solutions sur-mesure aux collectivités comme aux industriels dans trois activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets et la gestion énergétique. Veolia Environnement a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 22,3 milliards d'euros*. www.veolia.com

(*) Hors périmètre et chiffre d'affaires de Transdev en cours de cession

Contacts

Stéphane Galfré
Tél : + 33 (0)1 71 75 19 27
stephane.galfre@veolia.com

Sandrine Guendoul
Tél : + 33 (0) 1 71 75 12 52
sandrine.guendoul@veolia.com